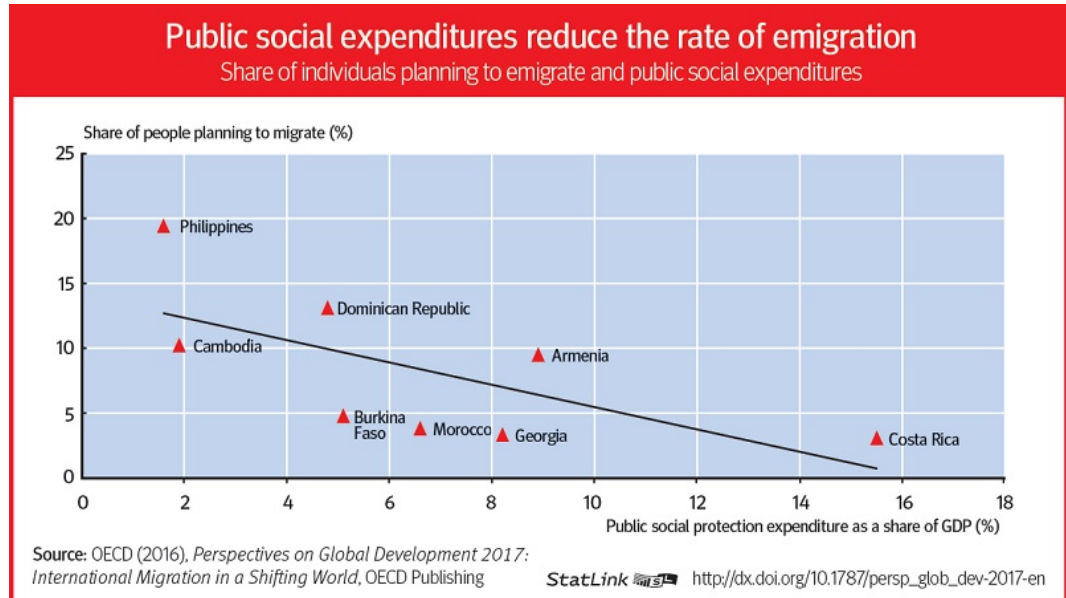


L'augmentation des dépenses sociales peut-elle endiguer l'émigration ?

Dernière mise à jour : 3 janvier 2018



Les migrations sont un phénomène naturel constant ; en 2015, les pays de l'OCDE ont enregistré quelque 4.8 millions de nouvelles entrées permanentes, soit 10 % de plus que l'année précédente. En dépit du dynamisme économique de certains pays en développement, les pays à revenu élevé restent une destination privilégiée pour des émigrants souvent désireux d'échapper aux crises, à l'incertitude et à la vulnérabilité. Ajoutons que les travailleurs peu qualifiés aspirent volontiers à trouver une protection sociale plus généreuse. Renforcer cette dernière dans les pays d'origine permettrait-il d'enrayer le mouvement ?

Il est probable que oui. En effet, des dépenses de protection sociale plus élevées, en proportion du PIB, sont associées à une moindre propension à émigrer (voir graphique). Le Costa Rica consacre pratiquement 16 % de son PIB à des programmes sociaux et ne compte que 4 % de candidats au départ, tandis qu'aux Philippines, où moins de 2 % du PIB est dédié à la protection sociale, près de 20 % de la population prévoit d'émigrer.

Toute dépense publique affectée à des programmes sociaux (assurance chômage, pensions d'invalidité, soins médicaux, crèches, etc.) concourt à rendre les individus moins vulnérables et moins enclins à émigrer par nécessité.

Références

OCDE (2016), Perspectives du développement mondial 2017 : les migrations dans un monde en mutation (version abrégée)s <http://www.oecd.org/dev/perspectives-on-global-development-22224475.htm>